

4.2.98

Jnl de Genève

Des associations convoitent les bâtiments de «La Suisse»

Elles souhaitent que l'Etat achète ou cautionne les immeubles dans lesquels elles se regrouperaient.

Dépuis un an et demi, 60 associations genevoises convoitent les locaux de l'ancien journal «La Suisse», libérés depuis la disparition du titre au début 1994. Désavouées en juin dernier par le Parlement de la Ville de Genève, elles ne désarment pas et lancent une pétition. Les différentes organisations, qui poursuivent des buts très variés, souhaitent créer dans ce lieu une «Maison des associations socioculturelles». Elles n'ont pas rencontré l'écho qu'elles espéraient auprès de la Ville, dont les élus subordonnent une telle opération à une amélioration des finances communales.

Reste, pour s'en tenir au cadre légal, la voie de la pétition et celle de nouvelles interventions auprès des deux parlements. Régis de Battista, coordinateur du projet, n'envisage pour l'heure pas d'occupation en force des lieux.

Huit millions requis

Pour reprendre les locaux, la Fédération pour l'expression as-

sociative (FEAS) a besoin de 5 millions de francs pour le rachat, et 3 millions pour l'aménagement, estime-t-elle. Elle pense pouvoir compter sur des revenus annuels de plus de 400 000 francs (loyers des différentes associations et bénéfices d'un restaurant, d'un cinéma et d'arcades commerciales prévus dans le projet). Outre l'achat et la mise à disposition des locaux par l'Etat, ou un simple cautionnement qui rendrait possible un emprunt par la FEAS, la pétition réclame un crédit d'étude de 50 000 francs pour expertiser les locaux.

Bâtiments encore à vendre

Une partie des bâtiments occupés par «La Suisse» est encore à vendre dans le cadre du concordat judiciaire de la liquidation de Sonor, société éditrice de «La Suisse». S'ils ne trouvent pas acquéreurs, ils devraient être mis aux enchères au cours de ces prochains mois, explique l'agent immobilier s'occupant de la vente. (ATS)